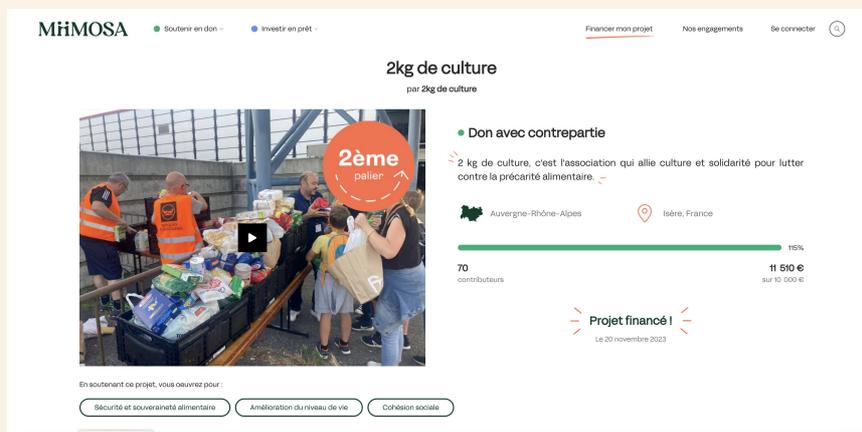




SOCIETAL ANGELS

[ASSOCIATIONS DE TALENT] 😊 11.510 euros collectés ! MISSION ACCOMPLIE pour 2 kg de Culture !



Le financement participatif de l'association « [2 Kg de culture](#) » (lauréate Préalim - [Societal Angels](#)) dont l'objectif est de collecter des denrées alimentaires apportées par les spectateurs lors d'événements culturels, a bouclé sa campagne de financement participatif sur la plateforme Miimosa. Elle a même dépassé ses objectifs : 115 % atteints pour 11.510 euros collectés !

Grâce à ces dons (de particuliers et du complément Societal Angels), Dan Arama, fondateur de « 2 Kg de culture », lance le déploiement du dispositif en Isère et Auvergne Rhône-Alpes avec la création de l'équipe opérationnelle, deux personnes l'ont rejoint.



[COLLECTE & DONNS] C'est aujourd'hui ! (Et jusqu'à dimanche) : La collecte annuelle de la Banque Alimentaire de l'Isère !



Le communiqué de la Banque alimentaire pour comprendre l'urgence :

Du 23 au 26 novembre 2023, la Banque Alimentaire de l'Isère organise sa collecte annuelle dans [138 magasins](#) du département, une mobilisation nécessaire !

Cette opération s'inscrit, cette année, dans un contexte inédit, avec une population de bénéficiaires de plus en plus fragile. Au niveau national, on observe une augmentation du nombre de personnes accompagnées : +34% entre le 1er trimestre 2020 et le 1er trimestre 2023.

Une situation encore plus critique sur le département de l'Isère

Aujourd'hui, à la Banque alimentaire de l'Isère, ce sont plus de 10.000 personnes en situation de précarité alimentaire accompagnées à travers ses 100 associations locales et CCAS partenaires qui dépendent de notre association, ce qui représente une hausse de 20 % par rapport à 2022.

En 2022, lors de la Collecte Nationale, nous avons collecté 170 tonnes de denrées, soit l'équivalent de 340.000 repas.

La mobilisation de toutes et tous sur tous les territoires est indispensable. Pour notre collecte, les 3.500 personnes mobilisées revêtiront le Gilet Orange pour garantir le succès de l'opération.

Devenir bénévole, 2h ou 3h, dans le magasin proche de chez soi, c'est vivre un moment exceptionnel de solidarité et de convivialité. On compte sur vous !

[Carte et liste par enseignes](#)

Contact pour devenir bénévole Banque alimentaire de l'Isère : ba380.benevolecollecte@banquealimentaire.org

Solidarité

Les dons alimentaires cruciaux face à la hausse de la précarité

La collecte nationale des Banques alimentaires qui débute ce vendredi dans les supermarchés est plus que jamais cruciale, face à la forte hausse de la demande d'aide.

Plats cuisinés, boîtes de conserve ou paquets de pâtes... À partir de ce vendredi et jusqu'à dimanche, se déroule la collecte nationale des Banques alimentaires dans les supermarchés. Et les 120 000 bénévoles en gilet orange mobilisés pour l'opération vont redoubler de dynamisme pour convaincre les Français d'y participer.

Toujours plus d'appels au secours

« Cette collecte représente 10 % de nos approvisionnements. L'an dernier, elle avait permis de récolter l'équivalent de 18 millions de repas, mais cette année, notre objectif est d'atteindre 24 millions de repas », explique Laurence Champier, directrice générale de la Fédération

des Banques alimentaires, qui fournit 6 000 associations, épiceries solidaires et centres communaux d'action sociale.

Car cette année, l'inquiétude plane face à la montée de la précarité. En 2022, les Banques alimentaires ont aidé 2,4 millions de personnes, un chiffre en hausse de 9 % sur un an. Et ce n'est pas fini : « On va terminer l'année sur une nouvelle augmentation de 10 % des bénéficiaires », prévient Laurence Champier. Elle n'est pas la seule à sonner l'alarme. Mardi, les Restos du cœur ont lancé leur 39^e campagne de distribution alimentaire et ont annoncé que pour la première fois de leur histoire, ils étaient obligés de refuser des inscriptions, faute de moyens.

La Croix-Rouge, qui a distribué 62 millions de repas en 2022, est aussi sur les dents : « La tendance à la hausse se confirme sur les premiers trimestres de 2023 sur la base d'une progression de 22 % en 2022 », rapporte Charlotte Guiffard, directrice de l'in-

clusion au sein de l'association.

Des nouveaux profils de bénéficiaires

La faute à l'inflation, selon Laurence Champier. « Les plus précaires sont les plus touchés par la flambée des prix de l'énergie et de l'alimentation. Hier, ils jonglaient avec les promotions pour s'en sortir, aujourd'hui ils n'y arrivent plus. » De nouveaux profils de bénéficiaires sont apparus, constate Charlotte Guiffard. « De plus en plus de jeunes, de travailleurs pauvres et de familles monoparentales nous sollicitent », précise-t-elle. Et les nouveaux inscrits ne remplacent pas les anciens, qui ont toujours besoin d'aide : « Plus du tiers des bénéficiaires ont recours à l'aide alimentaire depuis moins de 6 mois », observe Laurence Champier. Les coups de pouce sont aussi nécessaires plus souvent : « Des personnes qui venaient une fois par mois, frappent désormais à notre porte une

fois par semaine », poursuit-elle. Afin de faire face à cette hausse de la demande, certaines associations sont obligées de faire quelques aménagements : « On a été contraint de réduire un peu le volume des paniers distribués », indique Charlotte Guiffard.

Diversifier les sources de revenus

Pour passer ce cap difficile, les Restos du cœur demandent au gouvernement de mettre en place un « plan d'urgence alimentaire », « en portant le budget dédié aux associations d'aide alimentaire à 200 millions d'euros, contre autour de 150 aujourd'hui », indique l'association dans un communiqué publié mardi. Le plafond du dispositif Coluche (qui permet de déduire 75 % des dons) a été porté à 1 000 euros après la crise sanitaire jusqu'au 31 décembre 2023. Les associations espèrent sa pérennisation. Elles rivalisent aussi d'inventivité pour inciter les Français à la générosité : bra-



deries, spectacles, bals... Et beaucoup d'entre elles ont étoffé leurs équipes de marketing de rue pour tenter d'engranger des nouveaux donateurs. Cela suffira-t-il ?

● Delphine Bancaud

L'arrondi à la caisse pour des dons simplifiés

« Voulez-vous arrondir le montant de vos achats de 17,65 à 18 euros ? » Aujourd'hui, plus de 15 000 magasins de 48 enseignes proposent à leur clientèle d'arrondir à l'euro supérieur de quelques centimes leur note lors d'un paiement par carte bancaire pour soutenir une cause ou une association : Monoprix, Franprix, Auchan, Carrefour, Sephora, Picard, Fnac, Gémo et d'autres.

Les enseignes choisissent l'association à soutenir

Des centaines d'associations ont déjà bénéficié de ce coup de pouce : les Restos du cœur, la Banque alimentaire, le Secours populaire, la Croix-Rouge, Les Frigos solidaires

et bien d'autres.

Ces « micros dons » existent en France depuis 2009, à l'initiative de MicroDON, une entreprise solidaire d'utilité sociale (Esus), qui a développé « L'arrondi », une solution de dons simplifiés. Concrètement, l'entreprise s'occupe d'installer la solution dans les terminaux de paiement des grandes enseignes. Puis, elle est en charge de l'activation de la campagne de don (de plusieurs semaines à plusieurs mois selon le choix de l'enseigne) et reverse l'argent récolté à l'association. « On a un rôle de tiers de confiance à jouer : au-delà de l'aspect technique, on garantit le bon fonctionnement de la campagne, que l'association soit

bien d'intérêt général, etc. », nous détaille Mathieu Jubré, directeur associé de MicroDON.

Les enseignes sont libres de choisir l'association ou la cause qu'elles ont envie de soutenir, ainsi que la durée de la campagne de dons. Ce sont aussi elles qui décident du montant de l'arrondi, qui, la plupart du temps, se fait à l'euro supérieur. Elles ne touchent pas un centime sur les dons et reversent la totalité de la collecte aux associations bénéficiaires. Elles ne bénéficient donc pas d'une déduction fiscale liée au montant des dons collectés. De son côté, MicroDON récupère 10 % du total des dons allant à l'association pour se financer.

Une lucrativité limitée à son bon fonctionnement. « Notre objectif est clair, c'est le financement des associations bénéficiaires via des petits dons facilités dans notre quotidien », complète-t-il.

12 millions d'euros récoltés en 2022

Pour financer ce système d'arrondi - proposé par MicroDON, ce sont les entreprises participantes qui prennent en charge le déploiement technique et la gestion opérationnelle. « Le coût est difficile à estimer, il dépend du système informatique, du nombre de magasins et de terminaux de paiement. Les enseignes participantes prennent donc un engagement

vis-à-vis du monde associatif et sont prêtes à payer pour soutenir les associations », relève le directeur associé de MicroDON.

Et ça fonctionne. Selon une étude réalisée par OpinionWay en novembre 2023¹, 44 % des Français ont déjà fait un don via « L'arrondi » en caisse. En 2022, 12 millions d'euros ont été collectés et reversés via ce système. Pour 2023, vu les dons déjà comptabilisés, ce chiffre pourrait grimper jusqu'à 15 millions d'euros.

● Audrey Vermorel

¹ Étude réalisée entre le 15 et le 10 juin 2023, sur un échantillon de 1 026 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

TTE36-13



Dès ce vendredi, 120 000 bénévoles en gilet orange sont mobilisés pour la collecte des Banques alimentaires.
Photo Sipa/Syspeo

Zoom ► Le profil des bénéficiaires

Une étude des Banques alimentaires publiée en février et réalisée sur un échantillon de 1 200 personnes permet d'en savoir plus sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire. Selon celle-ci, 94 % des personnes accueillies sont sous le seuil de pauvreté. Près de la moitié d'entre elles habite en HLM. Et près d'une sur deux vit de minima sociaux. Les personnes seules représentent 41 % des bénéficiaires et 31 % sont à la tête d'une famille monoparentale. Quant à l'âge moyen des personnes aidées, il est de 49 ans. Ces dernières années, les profils des bénéficiaires sont de plus en plus hétérogènes : 17 % sont retraités et 17 % ont un emploi. L'impact de la précarisation de l'emploi est manifeste. Ainsi, les deux tiers des travailleurs pauvres accueillis ont des contrats à temps partiel. Et le revenu moyen des bénéficiaires qui travaillent est de 1 700 euros. À noter aussi : 60 % des personnes accueillies vivent en zones périurbaines ou à la campagne. Et 71 % d'entre elles déclarent avoir au moins un problème de santé. Parmi les produits qu'elles demandent le plus figurent la viande, le poisson, les œufs, les fruits et les légumes.

Témoignages / « Je donne toujours un peu car il y a plus malheureux que moi »

« Je donne systématiquement des que je vois une collecte dans mon supermarché », confie Martine, 59 ans, qui habite Marange-Silvange (Moselle). De nombreux Français, dont nos lecteurs ayant répondu à notre appel à témoignages, s'apprêtent à faire un petit détour après la caisse pour donner les produits qu'ils ont achetés pour les plus démunis. Chez Marie-Dominique, 65 ans, de Colmar (Haut-Rhin), c'est un geste systématique : « Je donne depuis toujours aux Banques alimentaires. Et si je ne peux aller dans un magasin les jours de collecte, je fais un chèque. » Et même si le chariot de courses de Stéphanie, 50 ans, de Saulon-la-Chapelle (Côte-d'Or), coûte plus cher cette année, « l'inflation ne changera en rien les habitudes, je donnerai aux associations présentes là où je fais mes courses ». Con-

tribuer est d'autant plus facile pour Michèle, 68 ans, de Montigny-lès-Metz (Moselle) que « ce mode de collecte est facile et qu'on a le sentiment de participer directement ».

Se mettre à la place de l'autre
Une générosité qui rime avec empathie pour Emilie, 40 ans, de Bévenais (Isère) : « Je me dis que je serais heureuse qu'on me soutienne, si c'était mon tour d'être en difficulté. » Même logique chez Pascal, 61 ans, d'Altkirch (Haut-Rhin) : « Malgré mon faible revenu (je touche une pension d'invalidité), je donne toujours un petit peu, car il y a plus malheureux que moi. »

Reste à savoir quoi donner.
Luc, qui habite à Urmat (Bas-Rhin), focalise sur les produits de première nécessité : pâtes, riz, sauce et aliments pour bébé », décrit-il. Michèle, elle,

préfère se laisser guider : « Je choisis les produits conseillés par les bénévoles présents (alimentaire, hygiène, fournitures scolaires, etc.). Ce qui est facilité par l'hypermarché disposant des palettes de ces produits bien en évidence. » Emilie a un autre réflexe : « Je donne surtout les produits plus rarement achetés par les autres : couches, serviettes hygiéniques, etc. »

Certains contraints de renoncer
Mais cette année, certains clients des supermarchés ne donneront pas. Inflation et difficultés économiques obligent. C'est le cas de Marcel, 75 ans, de Marlenheim (Bas-Rhin) : « Avec les augmentations injustifiées de l'électricité et du gaz, je n'ai plus rien à donner », confie-t-il. Carinne, 54 ans, de Forstfeld (Bas-Rhin), a aussi renoncé à participer



Les produits non périssables sont demandés pour la collecte.
Photo Sipa/Mourad Alili

aux collectes alimentaires, alors qu'elle le faisait systématiquement il y a quelques années. « Depuis que notre fille travaille, je me suis rendu compte qu'avec son salaire

juste au-dessus du Smic, ce n'était pas facile. Priorité à elle donc ! On l'aide à remplir le frigo régulièrement, voire à entretenir son véhicule. »

• D.B.

TREP-VI

[MÉCÉNAT] Association de Bienfaiteurs recrute mécènes !



Faire partie de quelque chose de plus grand... et si votre engagement et votre don favorisaient notre cause essentielle et vitale...

« **Transition & lutte contre la précarité alimentaires** ».

Pour notre santé et notre bien-être à tous !

Rejoignez l'aventure Societal Angels* et sa bande de mécènes, vous serez en bonne compagnie !

À bientôt !

Pour donner avant le 31/12/2023 au Fonds de dotation « Les Societal Angels » qui aide les associations œuvrant contre la précarité alimentaire sur notre Territoire :

IBAN : FR76 1382 5002 0008 0165 6772 791

BIC : CEPAFRPP382

Déductions fiscales possibles : 60% pour l'Impôt Société (IS) / 66% pour l'Impôt sur les revenus des particuliers (IRPP).

Ou me contacter directement :

Patrick MÉRIGOT - SOCIETAL ANGELS
Président - Mécène fondateur
patrick.merigot@societal-angels.org
06 08 34 18 80

Les projets que nous aidons :

<https://societal-angels.org/projets/>

Likez nos pages

Faites connaître et grandir la communauté des Societal Angels dont vous faites partie !

Partagez, likez, diffusez toutes les informations publiées sur nos sites et réseaux.

Ce sont aussi les vôtres !

Visitez notre site internet

www.societal-angels.org

Linkedin

Visitez, likez, suivez notre page

<https://www.linkedin.com/company/37564960/>

Facebook

Visitez, likez, suivez notre **nouvelle** Page

<https://www.facebook.com/LesSocietalAngels>

À bientôt !

Societal Angels
15, chemin Ferrandière
38800 Champagnier - FRANCE
info@societal-angels.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Societal Angels.

[Se désinscrire](#)

© 2023 Societal Angels